COVID 19 - DISTRIBUTION DE MASQUES A LA POPULATION - LA MAIRIE COMMUNIQUE



Mesdames, Messieurs,

Chères Pont à Marcquoises, Chers Pont à Marcquois,

En raison de la crise sanitaire que nous traversons et compte tenu des informations annoncées par le Président de la République et le 1^{er} Ministre visant à la préparation d'un éventuel déconfinement à partir du 11 mai prochain, afin que vous soyez protégés au mieux à partir de cette date, la commune a pris l'initiative de commander des masques, adulte et junior, auprès d'une entreprise du territoire.

Le délai de fabrication étant d'environ 3 semaines, les masques pourront être distribués, au plus tard, semaine 20 (du 10 au 17 mai).

Chaque Pont à Marcquois (adulte et enfant) se verra attribuer une enveloppe contenant 2 masques et une notice relative à l'utilisation et à l'entretien de ceux-ci. L'enveloppe comportera la mention **« attention masques ».** La distribution sera assurée par les élus actuels et ceux issus du scrutin du 15 mars.

Merci de retourner le coupon ci-dessous le plus rapidement possible pour que nous puissions préparer votre enveloppe.

Vous pouvez transmettre ce coupon réponse :

- Par courrier posté à la mairie de Pont à Marcq, place du bicentenaire, BP 5 Pont à Marcq
- Par dépôt dans la boite aux lettres située sur le mur de façade de la mairie
- Par scan, ou en réponse libre, sur la boite mairie : contact@ville-pontamarcq.fr
- Nous communiquer vos informations par téléphone en mairie au 03 20 84 80 80(le matin uniquement)

Prenez soin de vous et de votre entourage en continuant à respecter les gestes barrières et les mesures de confinement, comme vous l'avez fait jusqu'à présent.

En attendant des jours meilleurs, sachez que les élus, conseillers municipaux actuels et à venir, travaillent ensemble et restent à votre disposition, via les contacts ci-dessus.

Le Maire de Pont à Marcq

Daniel CAMBIER

NOM PRENOM
ADRESSE
TELEPHONE(facultatif)
NOMBRE D'ADULTES DANS LE FOYER
NOMBRE D'ENEANTS DANS LE EOVER

DISTRIBUTION DE MASQUES – RENSEIGNEMENTS PAR FAMILLE